

Les partenaires sociaux de la branche du Négoce des Matériaux de construction s'engagent activement pour développer l'accès aux Certificats Professionnels (CQP) par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) dans le cadre d'une démarche compétences : des entreprises et des salariés témoignent le 1^{er} juillet.

Paris, le 1^{er} juillet 2010 – Après avoir élaboré les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) pour développer les compétences des salariés nouvellement embauchés, la branche du Négoce des Matériaux de Construction s'engage pour les rendre accessibles par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) avec l'appui de l'Observatoire prospectif des métiers du commerce Interentreprises, service d'études d'Intergrors. Le premier CQP concerné est celui de Vendeur Interne et la démarche sera progressivement élargie à tous les CQP de la branche.

Dans le cadre de la nouvelle loi sur l'orientation et la formation des salariés tout au long de la vie, la Validation des Acquis de l'Expérience est l'un des axes forts de sécurisation des parcours professionnels. Elle permet à tous les salariés, notamment ceux en milieu de carrière ou les seniors, de valider leur expérience par l'obtention d'une certification professionnelle.

22 premiers candidats ont déjà postulé au CQP de vendeur interne auprès de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la branche selon les modalités validées par les partenaires sociaux pour l'obtention du CQP via la VAE. Certains d'entre eux sont venus témoigner de leur expérience.

Dès fin 2010, les prochains CQP accessibles par la VAE seront ceux d'agent technico-commercial et de chef d'agence.

Cette dynamique illustre l'implication de tous les partenaires sociaux de la branche qui ont signé à l'unanimité, le 7 juin dernier, l'accord cadre national **relatif à l'accès aux CQP de la branche par la VAE**. Il vise à :

- bâtir des passerelles entre les métiers de la branche du négoce des matériaux de construction par exemple entre vendeur interne et agent technico-commercial,
- favoriser la mobilité interne,
- garantir l'employabilité des salariés.

Cette action s'inscrit dans la politique générale des partenaires sociaux de la branche pour développer la formation et sécuriser les parcours professionnels des salariés.

En effet, la branche du Négoce des Matériaux de Construction a dès 2003, initié et développé avec succès un dispositif de CQP auprès des nouveaux salariés de la branche avec un objectif d'acquisition des compétences et de professionnalisation. A ce jour, cette certification connaît un succès significatif dans la branche avec **3000 CQP d'ores et déjà délivrés aux salariés et une vingtaine d'organismes de formation habilités** sur l'ensemble du territoire.

L'Observatoire prospectif des métiers du Commerce Interentreprises, service d'études d'Intergros, s'est vu confier, par les partenaires sociaux de la branche, la mission d'organiser l'ingénierie de la démarche. Des professionnels, réunis en groupe de travail animé par un consultant expert, ont élaboré le référentiel modulaire de compétences du vendeur interne. Cette étape essentielle a ensuite permis d'identifier les critères et les modalités d'évaluation en situation professionnelle qui permettent d'obtention de ce CQP via la VAE.

Pour donner encore plus de lisibilité aux certifications de la branche, un dossier d'inscription du CQP vendeur interne a été déposé au Répertoire National de la Certification Professionnelle, dont l'instruction est prévue en septembre.

Pour Gilles Ranc, Vice-président de la CPNEFP de la branche du négoce des matériaux de construction et Président de la commission sociale de la FNBM, « Nous saluons cette étape essentielle pour l'accès des salariés expérimentés aux CQP de la branche du Négoce Matériaux de Construction par la VAE. Elle témoigne de l'engagement continu des partenaires sociaux de la branche pour favoriser le développement des compétences des salariés et sécuriser leur parcours professionnel. »

La branche du négoce des matériaux de construction (CCN 3154) compte un peu plus de 3000 entreprises qui emploient 70 000 salariés Elle est représentée par la fédération du négoce de bois et des matériaux de construction (FNBM) et les organisations syndicales de salariés : Fédération nationale des salariés de la construction et du bois (FNCB-CFDT), Fédération Générale Force Ouvrière des Travailleurs du Bâtiment, des Travaux Publics, du Bois, des Carrières, des Matériaux de Construction, du Papier Carton, de la Céramique, de l'Exploitation Thermique (CGT-FO), Syndicat national de l'encadrement des industries des ciments, carrières et matériaux de construction (CFE-CGC BTP) Fédération Commerce, Service et Force de Ventes (CSFV-CFTC), Fédération nationale des salariés de la construction-bois-ameublement (CGT – FNSCBA).